

ACTIONS POLITIQUES 2012

2012.03 : Question posée par la députée Marylène Volpi- Fournier et cosignataires sur la présentation du rapport EPFL mandaté par le Canton et la Ville de Sion sur l'aéroport de Sion.

12.04.2012 : Publication du rapport EPFL sur les retombées économiques, environnementales et foncières de l'aéroport de Sion.

27.04.2012 : Le Canton du Valais se prononce en faveur du scénario 1 à savoir une utilisation militaire ne créant pas plus de bruit que celui effectivement occasionné en 2001.

27.04.2012 : La Municipalité de Sion se prononce en faveur du scénario 3 avec l'abandon total des jets à réaction de type FA/18, Gripen ou autre avion similaire en niveau de bruit, sans exclure la présence de l'Armée.

09.05.2012 : Une résolution urgente déposée par des députés au Grand Conseil demandant au Conseil d'Etat d'adopter la même position que la Municipalité de Sion à savoir l'abandon de l'utilisation des jets à réaction sur l'aérodrome de Sion est refusée. Le Conseil d'Etat attend la décision de Berne quant à l'avenir de l'aéroport de Sion.

29.05.2012 : André Blattmann, chef de l'Armée : « Sans jets à réaction, plus d'aéroport à Sion. »

15.06.2012 : Résolution déposée par le groupe UDC concernant l'aéroport de Sion : changer la loi plutôt que chasser notre Armée.

24.08.2012 : Réponse de Madame Esther Weber-Kalbermatten à la question de la députée-suppléante Anne Luyet concernant « Un groupe de travail pour quel scénario à l'aéroport de Sion ? »

27.09.2012 : Oskar Freysinger dépose une motion concernant la révision de l'Ordonnance contre le bruit (OPB). L'objectif est de faire augmenter les valeurs d'alarme afin que les avions « fassent moins de bruit » et que les zones d'alarme s'en trouvent ainsi diminuées. L'impact sur les pertes foncières et immobilières diminuerait aussi.

14.11.2012 : Le Parlement a refusé par 95 voix contre 14 et 6 abstentions une résolution de l'UDC Valais qui demandait la diminution des prescriptions sur le bruit qui aurait eu pour conséquence de favoriser le maintien de l'armée sur l'aéroport de Sion. Cette résolution allait dans le même sens que la motion Freysinger.